



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL **MUNICIPAL**

SÉANCE DU 5 AVRIL 2023 A 19H00

L'an DEUX MILLE VINGT TROIS, le Conseil Municipal de Sainte-Geneviève-des-Bois, régulièrement convoqué le 30 mars 2023 conformément aux articles L 2121.10 et L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la Mairie, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Frédéric PETITTA, Maire.

Etaient présents :

Frédéric PETITTA, Nathalie VASSEUR, Jean-Pierre VIMARD, Michelle BOUCHON, Philippe ROGER, Alice SEBBAG, Marc LE MEUR, Nadia CARCASSET, Mohammed ZAOUI, Maria DE JESUS CARLOS, Héritier LUNDA, Séverine BUSSON, Karla AREL, Franck CHAUVEAU, Eléonore MORENO, Philippe DECOMBLE, Brigitte JAUNET Laurence MOLINARI, Jacques BOULANGER, Naïma FERROUDJI, Norman PANTER, Isabelle QUESNEL, Franklin OBIANYOR, Patricia BARTOLI, José MARTINS, Marie-Christine CRIBIER, Marie-Noëlle ROLLY, Thierry BESSE, Thomas ZLOWODZKI

Lesquels forment la majorité des membres en exercice du Conseil Municipal et peuvent valablement délibérer aux termes de l'article 2121.17 du code du texte précité.

Excusés ayant donné pouvoir :

Danièle GARCIA (pouvoir à Philippe ROGER), Brahim OUAREM (pouvoir à Nathalie VASSEUR), Jérémy SIMON (pouvoir à Marc LE MEUR), Marc ESNAULT (pouvoir à Marie-Christine CRIBIER), Farah QADHI (pouvoir à Héritier LUNDA), Jocelyn MINATCHY (Pouvoir à Mohammed ZAOUI), Quentin CHOLLET (pouvoir à Thierry BESSE), Yassin LAMOUI (pouvoir à Marie-Noëlle ROLLY), Jacques BENISTY (pouvoir à Thomas ZLOWODZKI).

Absents Excusés:

Mélanie SCHLATTER

Nombre de membres

composant le conseil : 39

en exercice: 39 présents: 29 représentés: 9 absents: 1

Monsieur le maire ayant procédé à l'appel nominal, déclare la séance ouverte

Monsieur Mohammed ZAOUI est élu secrétaire.

Madame Nathalie COLUCCI, Directrice Générale des Services, assiste à la séance



Accusé de réception en préfecture 091-219105491-20230407-SG2023_04895-Al Date de télétransmission : 07/04/2023 Date de réception préfecture : 07/04/2023

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 AVRIL 2022

Délibération n°23-41

DGS: Nathalie COLUCCI Service: Secrétariat Général Affaire suivie par Claire PIERONI

SYNDICAT MIXTE ORGE – YVETTE – SEINE POUR L'ELECTRICITE ET LE GAZ Désignation des délégués du Conseil Municipal

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les statuts du Syndicat Mixte Orge - Yvette - Seine pour l'électricité et le gaz,

VU la délibération n°14214 du 3 juin 2020 désignant les délégués du conseil municipal au sein du SMOYS,

CONSIDERANT qu'il y a lieu de procéder à la désignation des représentants du Conseil municipal au sein du Syndicat Mixte,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ABROGE la délibération n°14214 du 3 juin 2020

DESIGNE en qualité de délégué titulaire : Alice SEBBAG

Et en qualité de délégué suppléant : Jean-Pierre VIMARD

Pour siéger au Comité syndical du SMOYS.

VOTE

Pour: 32 Contre

Abstention: 6 (MM Chollet, Besse, Lamaoui, Mme

Rolly, MM Zlowodzki, Benisty)

Pour extrait conforme.

Frédéric PETITTA

Maire de Sainte-Geneviève-des-Bois

Vice-président de Cœur d'Essonne Agglomération

MAINTE do